

Envoyé en préfecture le 08/06/2023

Reçu en préfecture le 08/06/2023

Publié le

ID: 064-246400337-20230601-D2023_67-DE

Délibération n°2023-67

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE (Séance du 1er juin 2023)

<u>Date de convocation</u>: 15 mai 2023 Nombre de délégués en exercice: 33 Nombre de délégués présents: 29 Nombre de délégués votants: 29 Le Conseil Communautaire de la Vallée d'Ossau, s'est réuni le jeudi 1er juin 2023 à 18 heures, au nombre prescrit par la loi, au siège de la CCVO, 1 Avenue des Pyrénées à Arudy, sous la présidence de M. CASAUBON Jean-Paul, Président.

<u>Présents titulaires</u>: Mmes MOURTEROT, BERGES, CANDAU, LAHOURATATE, GANTCH, BARRAQUE, CASSOU, BLANCHET, POUEYMIROU-BOUCHET, MOULAT et M. AUSSANT, CASAUBON, BEROT-LARTIGUE, ESQUER, DESSEIN, REGNIER, BARBAN, PARIS, BONNEMASON, MARTIN, CARRERE, LOUSTAU, SASSOUBRE, CASADEBAIG, MONGAUGE, LABERNADIE, CACHELOU, GARROCQ.

Présent suppléant : M. CASAU.

Absents ou excusés : M. VISSE, GABASTON, LEGLISE, SANZ.

Secrétaire de séance : M. CARRERE

OBJET: FINANCES - CIAS - CONVENTION D'OBJECTIFS

RAPPORTEUR: Jean -Pierre GARROCQ, Vice-Président

Il a été décidé d'allouer au CIAS de la Vallée d'Ossau, une subvention globale de fonctionnement d'un montant total de 255 175 € pour l'exercice 2023 afin d'assurer ses missions au niveau du service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile qui a vocation à garantir l'autonomie des personnes âgées et/ou handicapées et favoriser le maintien à domicile.

Un projet de convention d'objectifs, annexé à la présente, a été établi.

Le rapport entendu,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- ADOPTE le présent rapport ;
- APPROUVE la convention d'objectifs à passer avec le CIAS de la Vallée d'Ossau ;
- AUTORISE le Président à signer tous les actes afférents à la présente délibération.

Le Président

Jean-Paul CASAUBON